

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
de Présents : 10  
de Votants : 11

Vote : Pour : 11          Contre : 0          Abstention : 0

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Lundi 11 Août 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le onze août à 19h00, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, M. Gérard CAILHOL, Mme Laure GARRIBOTTO, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations Mme Catherine CADENET à Mme Isabelle NEGRE,

Absents excusés : Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL

Secrétaire de séance : M Gérard CAILHOL

**OBJET : Attribution du marché Travaux D'Aménagement de la RD25 en traverse.**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux d'aménagement de la RD25 en traverse a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 07 juillet 2025 pour une remise des offres fixée au 24 juillet 2025 à 11H00.

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été prise dans le cadre d'un groupement de commande avec le SIEDA pour le marché 2 lot n°1, (Génie civil pour enfouissement des réseaux secs. L'entreprise retenue sera sélectionnée par la commission d'appel d'offre du groupement de commandes.

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11 Août 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

D'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

**Programme : Travaux d'Aménagement de la RD25 en traverse**

*Lot 1 : Marché 1 Réseaux eau potable et réseaux assainissement eaux pluviales*

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**  
**DELIBERATION : 2025-042**  
**Code matière : 1.1.1**

*Entreprise : SAS GUIPAL - ZI ROUTE DE BOURNAC – 12400 SAINT AFFRIQUE*

*Montant du marché : 144 269.00 € HT*

*Lot 2 : Terrassements, voiries, et aménagements paysagers*

*Entreprise : SAS SEVIGNE – La Borie Sèche – BP 6 – 12520 AGUESSAC Cédex*

*Montant du marché : 429 955.00 € HT.*

- Approuve la dépense de 574 224€ HT de travaux pour le lot 1 (marché 1) et lot 2 (marché 3)

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire